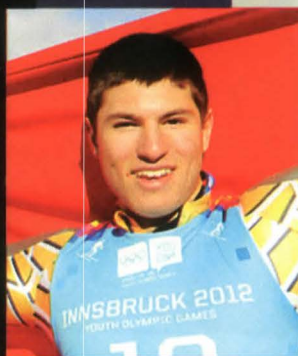
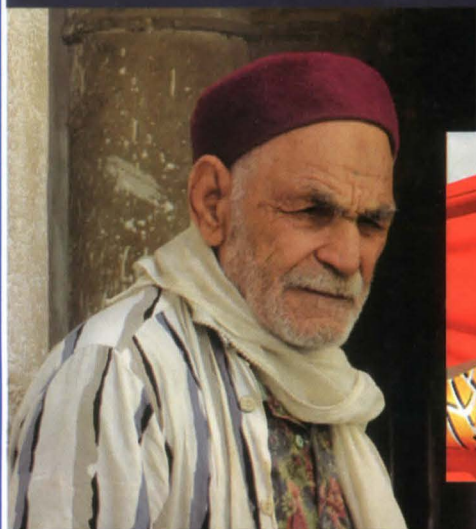


# TELQUEL & VOUS



SPÉCIAL MRE

# DIASPORAS MAROCAINES





# RENCONTRE DU TROISIÈME TYPE

**La deuxième et la troisième génération ont permis l'émergence de véritables talents. Plus éduqués que leurs parents, ils ont trouvé, à force de travail et de volonté, la voie des sommets.**

Le Maroc est l'un des principaux pays d'émigration du monde. Plus de 10 % des Marocains résident à l'étranger. Aujourd'hui, ils représentent toutes les couches sociales et toutes les régions du Maroc. Rares sont les familles qui n'ont pas un ou plusieurs de leurs membres vivant à l'étranger.

Ainsi, parler de l'émigration marocaine comme un ensemble uniforme ne serait pas juste tant la diaspora est aujourd'hui diversifiée. Il y a encore quelques années, l'émigré marocain était principalement défini comme un homme, rural, sans qualifications, allant chercher ailleurs une vie meilleure. Si cette catégorie de migrants continue d'émigrer principalement pour des raisons économiques, d'autres générations et d'autres profils ont vu le jour.

La deuxième et la troisième génération ont permis l'émergence de véritables talents. Plus éduqués que leurs parents, ils ont trouvé, à force de travail et de volonté, la voie des sommets. Difficile de ne pas citer ici un symbole de méritocratie, Najat Vallaud Belkacem. À l'âge de 7 ans, la petite Rifaine part en France grâce au regroupement familial. À 35 ans aujourd'hui, elle occupe le siège prestigieux de porte-parole du gouvernement français.

Dans ces nouvelles générations d'émigrés, sont apparus aussi les enfants de la mondialisation. Des jeunes Marocains diplômés, étudiants ou citadins attirés par l'aventure du monde. Un monde qui s'étend bien au-delà de l'Europe, un monde qui les enrichira, les formera et leur donnera le choix ...

Plus qualifiés, plus mobiles, ces hommes et ces femmes se construisent une place entre ici et là-bas. Ces Marocains résidant à l'étranger, devenus des citoyens du monde, qui se nourrissent des différences, pourraient bien être cette inspiration dont le Maroc a besoin.



# La diaspora en chiffres

Un Marocain sur dix vit à l'étranger. La plupart sont installés en Europe et les autres sont répartis à travers le monde. Si la majorité des résidents marocains à l'étranger vivent dans les pays historiques d'émigration comme la France, de nouvelles générations de migrants tendent à élargir leurs horizons pour tenter l'aventure en Amérique du Nord, dans les pays Arabes ou encore en Asie. Cartographie\* de la diaspora marocaine.



## Autres chiffres\*

- ▶ 42 % des Marocains disent envisager d'émigrer.
- ▶ 9 % seulement disposent des informations, des papiers et de l'argent nécessaires pour mener à bien ce projet.
- ▶ 53 % des MRE rentrés au pays ont vécu plus de 7 ans à l'étranger. Les Marocains privilégient l'émigration de longue durée.

\*Source : étude menée par la Fondation européenne pour la formation (ETF) publiée, en février 2013

\*Source : Ministère chargé des MRE (2012). Ces chiffres ne tiennent compte que des personnes inscrites dans un consulat marocain.



Les MRE veulent élire et être éligibles sans avoir à revenir sur le territoire national.

## DROITS

# Les associations veillent

Le tissu associatif des Marocains résidant à l'étranger s'est solidifié ces dernières années afin de défendre leurs droits et intérêts auprès des institutions marocaines, trop souvent muettes face à leurs revendications. **Une action quotidienne menée par les militants MRE pour enfin être considérés comme "des Marocains à part entière".**

**F**aire tomber les clichés qui les entourent au "bled", faire valoir leurs droits et devoirs vis-à-vis de leur pays d'origine et surtout informer l'ensemble de la diaspora des décisions prises à leur égard, tels sont les principaux objectifs des associations de MRE. Depuis l'indépendance, la diaspora s'est organisée à travers diverses associations. Pour les Marocains résidant à l'étranger, l'essentiel était de se retrouver, afin de ne pas s'éloigner de leur culture d'origine. Aujourd'hui, ils revendiquent une réelle reconnaissance.

## Des attentes trop méconnues

Malgré les déclarations répétées du roi et du gouvernement, et les articles 15 et 16 de la Constitution reconnaissant les MRE comme Marocains à part entière, le manque de communication entre le Maroc et la diaspora demeure le principal obstacle rencontré par les MRE. Parce qu'il y remédie, le travail des associations est à saluer. Preuve en est : les derniers rebondissements dans l'affaire de la kafala (voir pages 16 et 17). "La polémique sur la kafala a soulevé quelque chose dans les cercles de la diaspora. Elle a mis en lumière l'absence de reconnaissance du pays pour les Marocains résidant à l'étranger", souligne Mourad Zaki, membre d'une association franco-marocaine de

défense des parents kafils.

Les associations dénoncent depuis plusieurs années l'absence d'intérêt quant à leurs véritables besoins et réclament une vraie volonté politique pour les intégrer au développement du Maroc. "Tant que l'on continuera à garder en l'état la perception de cette composante, nous ne serons pas en mesure de développer une stratégie crédible pour répondre à leurs attentes, qui ne sont plus synonymes de la sécurité du retour", analyse Jamal Belahrach, ancien MRE revenu au Maroc à la tête de Manpower Maghreb.

## L'inévitable participation politique des MRE

Pour ce faire, tous en appellent à un ministère des MRE fort ainsi qu'à des consulats et des ambassades impliqués. Les associations plaident pour que ces administrations embauchent des MRE qui puissent parler au nom de leurs compatriotes de la diaspora.

Mais les acteurs associatifs ne s'arrêtent pas là. "Aujourd'hui, il est important

que nous puissions voter. Il y a une volonté des partis politiques d'ouvrir des bureaux de représentations dans toute l'Europe. Je m'en réjouis. Ça sous-entend qu'ils ont compris que la participation politique doit être là. Mais il ne faut qu'on ne soit que des voix. Il faut qu'on soit aussi la voix", poursuit Salem Fkire, président de Cap Sud MRE, qui en a fait son cheval de bataille. Une position reprise, pas plus tard que la semaine dernière, par Abdellah Boussouf, secrétaire général du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger.

Faire entendre cette voix passe inévitablement par une participation politique des MRE lors des élections nationales marocaines. Les MRE n'ont toujours pas le droit d'élire et d'être éligibles. Des droits légitimes pour tout citoyen marocain, garanties par les articles 16, 17 et 18 de la Constitution. "Une représentativité de la communauté marocaine installée à l'étranger aura le mérite de renforcer les liens avec le Maroc", conclut Salem Fkire, rappelant que la diaspora marocaine est très attachée à ses origines. ♦

**Les associations dénoncent l'absence d'intérêt quant à leurs véritables besoins et réclament une vraie volonté politique pour les intégrer au développement du Maroc.**



# “La diaspora marocaine en Europe s’est profondément diversifiée”

Thomas Lacroix, chercheur au CNRS et à Oxford, spécialiste de l’analyse des migrations, travaille sur les réseaux transnationaux liés à la migration, notamment entre le Maroc et l’Europe. **Il revient pour nous sur le large réseau associatif des migrants marocains en Europe et sur l’émergence de la classe moyenne.**



## À quand remonte l’histoire des associations marocaines en Europe ?

Les associations marocaines en Europe ont une très longue histoire dont les origines sont à rechercher dans la lutte en faveur de l’indépendance du Maroc. Les organisations marocaines ont longtemps été polarisées entre associations pro-gouvernementales (Amicales) et groupements d’opposants politiques (Association des Marocains en France, ATMF\*, etc.). Ces associations historiques forment encore la colonne vertébrale du champ associatif marocain en Europe. Driss El Yazami, président du Conseil de la communauté des Marocains de l’étranger et du Conseil national des droits de l’Homme, en est issu.

## Quelle est leur réelle influence ?

Le savoir-faire et les réseaux politiques des acteurs associatifs leur permettent de se situer en intermédiaires entre les pouvoirs publics français et marocains et la population marocaine en France. Toutefois, les divisions internes, une certaine méfiance à l’égard des organisations représentatives limitent leur légitimité au sein de cette population qui, le plus souvent, ignore leur exis-

tence. Il faut noter une croissance sans précédent du nombre d’associations créées par des ressortissants marocains en France. Près de 1600 entre 1996 et 2011, soit une création tous les trois jours en moyenne. Ces nouvelles associations sont le plus souvent apolitiques, versées dans le socio-culturel ou dans le développement. Certaines peuvent avoir une certaine influence au niveau local, mais la plupart ont une durée de vie très courte qui ne dépasse pas une année, le temps de la réalisation d’un projet.

## Pouvez-vous nous donner un exemple réussi d’impact concret d’une association sur une région au Maroc ?

L’association Migration et Développement à Marseille a mené plusieurs centaines de projets d’infrastructures (essentiellement d’électrification), principalement dans la région Sous Massa Draa. L’association a participé à la mise en place du Programme d’Électrification Rurale Global (PERG), auprès de partenaires tels que l’ONEE, la Banque Mondiale, l’Agence Française de Développement. Le programme a eu des résultats très tangibles en permettant l’électrification de régions reculées.

## Et sur le pays de résidence ?

Plusieurs associations marocaines, et notamment l’ATMF, militent en faveur de l’obtention du droit de vote pour les étrangers en France et pour que les Marocains de l’étranger puissent voter aux élections parlementaires de leur pays d’origine (réseau Al Monadara). Ces mouvements ont largement contribué à susciter le débat dans les pays d’accueil et d’origine, notamment en participant à la mise en place d’élections blanches (votations citoyennes). L’idée est que l’obtention de ces droits

de vote va permettre aux migrants de mieux défendre leurs droits et donc de faciliter leur intégration.

## On commence à parler enfin de l’émergence dans la diaspora marocaine d’une classe moyenne ...

La population marocaine en Europe, surtout dans les pays historiques d’immigration (France, Belgique, Pays-Bas) s’est profondément diversifiée au cours des deux dernières décennies. Alors que cette population était essentiellement constituée de travailleurs peu qualifiés jusque dans les années 1980, elle présente aujourd’hui une grande diversité de profils. Depuis les années 1980, le flux d’immigration concerne une part croissante d’immigrés qualifiés (étudiants, ingénieurs, etc.). Par ailleurs, la diminution de l’emploi dans le secteur industriel a conduit les migrants à se reporter vers de nouveaux secteurs d’activité, notamment le commerce. Enfin, les enfants d’immigrés sont globalement plus qualifiés que leurs parents. Cette dynamique d’intégration scolaire et économique a conduit à l’émergence d’une classe moyenne et supérieure marocaine.

## En chiffres, cela se traduit comment ?

25% des personnes d’origine marocaine et 51% de descendants de Marocains sont diplômés du supérieur. Par ailleurs, on sait que 36% des descendants de Marocains appartiennent à une catégorie socio professionnelle intermédiaire ou supérieure, selon l’Institut national des études démographiques (INED). Ces nouveaux profils de la diaspora s’affichent, se cherchent et veulent une place dans le tissu social. Certains membres de cette classe moyenne ont acquis une notoriété publique : Najat Vallaud Belkacem, Jamel, etc. ♦

\* Association des travailleurs maghrébins de France





## Retour au Maroc ? Oui, mais ...

Crise sociale et vacances dans son pays natal ne font pas bon ménage. Les chiffres le montrent et la réalité est encore plus frappante. Pourtant, dans les hautes sphères du pouvoir marocain, on ne veut pas ouvrir les yeux sur des causes plus profondes de la baisse des retours des MRE, l'été venu.

La crise sociale, conséquence de la crise économique, fait rage en Europe et dans le reste des pays occidentaux. Ce n'est pas le scoop du siècle, les médias et les gouvernants s'en répandent à longueur de journée.

Les premiers à en payer la note sont souvent les immigrés, venus chercher un travail en Espagne et en Italie, et obligés de céder leur place. Selon de récentes statistiques de la Banque d'Espagne, par exemple, 60% des MRE dans le pays souffrent du chômage.

Dans ces conditions, la solution du retour n'est pas celle que préfèrent les MRE. Leurs enfants sont nés et ont grandi en Europe. Ils s'y sont installés et ne sont plus en phase avec la société marocaine. Revenir est vécu comme un échec et pose des problèmes importants d'adaptation pour tous les membres de la famille.

Et lorsqu'il s'agit de rentrer pour l'été, venir visiter la famille ou faire ramadan au pays, de plus en plus de MRE sacrifient cette tradition pour se

concentrer sur la recherche d'un emploi. D'ailleurs, la plupart n'ont pas les moyens de rentrer, si ce n'est en s'endettant. Faire face à la crise reste la priorité afin d'offrir à sa famille la vie promise en arrivant en Europe et concrétiser un choix de vie.

### Des raisons plus profondes

En plus de ces constatations économiques, la baisse des retours estivaux des Marocains résidant à l'étranger tient aussi à des considérations plus profondes, que les politiques refusent de voir (encadré). *“La chute de ces retours est amorcée depuis des années. Elle se justifie aussi par la défection des MRE de la deuxième génération et de la troisième génération”,* confie Salem Fkire de Cap Sud MRE. Effectivement, pour ces jeunes, le retour aux sources n'est plus nécessaire et l'absence de communication de nos dirigeants n'aide en rien à relancer leur intérêt pour le Maroc.

### L'omerta des responsables politiques

“Je ne comprends pas les chiffres qui disent que tout va bien”, confie Salem Fkire. À dire vrai, ce silence qui entoure la chute constante des retours des MRE de la part de nos dirigeants dénote de leur impuissance à insuffler un regain d'intérêt aux jeunes MRE pour leur pays d'origine. Personne ne veut admettre que le poids, crucial, des MRE s'affaiblit, surtout pas les chiffres officiels. L'été dernier, les comparatifs faisaient état d'une baisse des retours de plus de 12%. Les projections pour 2013 ne sont guère plus reluisantes ... Mais toujours rien d'officiel et le discours n'est pas alarmiste. ♦

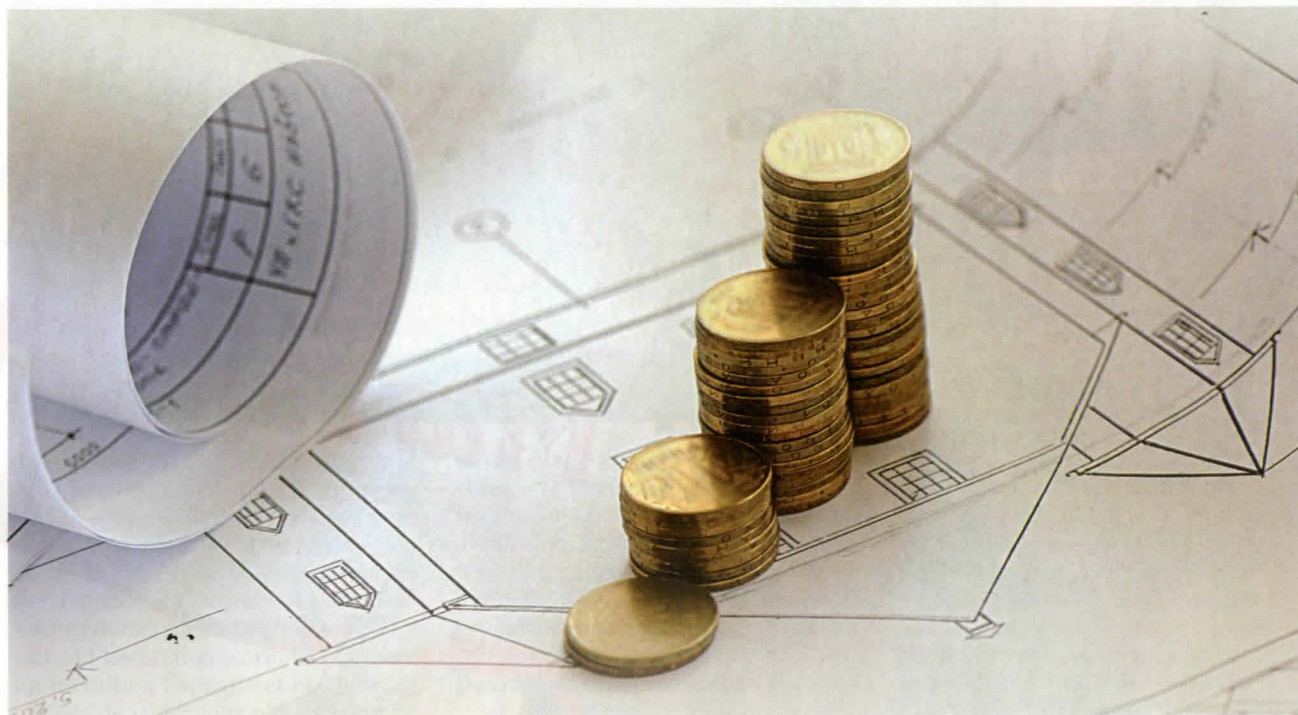
Beaucoup de Marocains, possédant la double nationalité, sont régulièrement venus enfants au “bled”. Pourtant, aujourd'hui, leur vie se fait dans leur pays d'accueil et leurs vacances également. Il semble loin le temps où tant de MRE rentraient pour respecter la tradition et être en famille. Aujourd'hui, la tendance est à des vacances de “farniente et de fête”, avoue l'un de ces jeunes. Malheureusement pour le royaume, et malgré l'envergure de l'opération Marhaba, d'autres destinations sont jugées plus propices à ce cadre par bon nombre de MRE. ♦

**Faire face à la crise reste la priorité afin d'offrir à sa famille la vie promise en arrivant en Europe et concrétiser un choix de vie.**



# Le fond de l'air se rafraîchit ...

Mal considérée ou regardée avec intérêt, la diaspora marocaine renâcle de plus en plus à investir dans le royaume. Les MRE ne sont plus ceux des années 1980, les transferts d'argent sont en baisse et la fièvre de leurs investissements s'est estompée. **Pourtant, de nombreux acteurs de l'économie nationale et des porte-parole des Marocains de l'étranger gardent espoir et proposent des solutions pour renverser la tendance. À condition, évidemment, de changer l'image de "cash machine" que l'on colle aux Marocains du monde.**



Les relations économiques et sociales entre la diaspora marocaine et le royaume se fragilisent et se distendent toujours plus. En 2012, on a ainsi pu observer une baisse des recettes MRE de 4%, qui se sont établies à 65,5 milliards de dirhams. D'ailleurs, l'intérêt soutenu pour les recettes MRE dévoile la raison de l'attention que porte le Maroc à sa diaspora : celui de renflouer les caisses en devises. Malheureusement, il faut bien appeler un chat un chat, ils restent les plus compétitives "vaches à lait" du pays.

En effet, en 2012, les recettes des MRE représentaient encore près de 10% du PIB national. Alors la baisse observée en 2012 apparaît comme une tumeur pour notre économie, à laquelle on prédit tous les maux dans le futur. Le royaume a plus que jamais besoin des devises apportées par les transferts de

fonds de nos compatriotes résidant à l'étranger. Outre l'économie nationale, ces transferts d'argent profitent surtout au pouvoir d'achat des ménages, jouant un rôle social de premier plan. À en croire les chiffres à fin mai 2015 de l'Office des changes, nous pouvons pousser un "ouf" de soulagement, ces recettes tendent à se stabiliser.

Mais la communauté marocaine installée à l'étranger peut surtout être un levier de développement pour le Royaume en y investissant. Et les politiques ne s'y sont pas trompés voyant que le discours royal de la main tendue plaît aux MRE. Ils se sont engouffrés dans la brèche et les invitent à jouer un rôle majeur dans le développement de leur pays. Traditionnellement, la diaspora a investi dans l'immobilier, le considérant comme l'investissement le plus sûr. Mais aujourd'hui, au

Maroc, les secteurs du tourisme, de l'agroalimentaire et des services sont aussi porteurs d'opportunités à saisir pour les Marocains de l'étranger. "On trouve quelques exemples de réussite mais cela reste compliqué lorsque vous ne maîtrisez pas l'environnement

## Esprit d'entreprise MRE

Selon l'étude menée par la Fondation européenne pour la formation (ETF) publiée en février 2013, les travailleurs migrants, rentrés au Maroc, font davantage preuve d'esprit d'entreprise. 26 % ont leur propre entreprise contre 20 % dans le reste de la population et 20 % emploient eux-mêmes des travailleurs (7 % dans le reste de la population). ♦

local", nuance Jamal Belahrach, président de la Commission emploi et relations sociales à CGEM.

## Des freins qui ralentissent les investissements

Pourtant aucun Chef de gouvernement, ni aucun ministre des MRE n'a réussi à attirer une vague majeure d'investissements. "Aucun gouvernement n'a su réfléchir et élaborer un plan d'action sérieux destiné à la diaspora", déplore Jamal Belahrach.

Qui plus est, les freins demeurent. Beaucoup de Marocains du monde dénoncent les lenteurs administratives, les lacunes institutionnelles, la corruption qu'ils rencontrent et le mépris dont ils font l'objet. Le fait est, également, que les MRE de la deuxième génération et d'autant plus ceux de la troisième génération n'ont plus de liens réels avec leur pays d'origine. Ils ont ainsi tendance à s'installer définitivement dans leur pays d'accueil.

Le fait que cette génération mette de côté ses projets économiques au Maroc est une perte car ce ne sont pas les compétences qui manquent au sein de la diaspora. Selon un rapport publié en début d'année par la Fondation européenne pour la formation (ETF), et dont les chiffres ont été confirmés le 10 mai dernier par le département d'Abdellatif Maâzouz, ministre chargé des MRE "17% des actifs exercent dans des professions scientifiques, intellectuelles et managériales et sont très qualifiés", soit 400 000 MRE. Notre diaspora pourrait ainsi faire profiter le Maroc de toutes ses compétences, afin d'œuvrer au développement économique et social du pays. Encore faudrait-il leur faciliter la tâche !

## "Pourquoi ne pas construire des business plans clés en main ?"

Des fonds ont été mis en place ainsi que des programmes d'aide à la création d'entreprises ou de bancarisation mais cela reste très insuffisant. "Ce n'est pas en créant des sites internet que l'on apporte des réponses à de vrais problèmes" ironise Jamal Belahrach évoquant le sondage en ligne lancé en janvier dernier par le ministère à l'intention des Marocains de l'étranger pour répondre à leurs attentes. Le directeur général de Manpower Maghreb souhaite voir se "bâtir une



**"(Il faudrait) bâtir une stratégie nationale segmentée et crédible dans le temps, où tous les volets seront inclus : identité, culture, éducation, culte, économie, tourisme, solidarité, etc" J.B.**

stratégie nationale segmentée et crédible dans le temps, où tous les volets seront inclus : identité, culture, éducation, culte, économie, tourisme, solidarité, etc. Des travaux pour identifier la diaspora ont été menés par le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), il faut capitaliser là-dessus".

De la simplification des démarches administratives à l'allègement de la fiscalité durant la première phase des projets, en passant par un plan de communication avec la création d'un véritable centre d'orientation disposant d'informations sur toutes les opportunités et les projets à développer au Maroc, le Monsieur emploi de la CGEM, ancien MRE lui-même, ne manque pas de propositions. "Et pourquoi ne pas construire des business plans clés en main pour cette diaspora", demande-t-il. Pour Salem Fkire, la solution réside ailleurs : "afin que le flux financier continue et que les investissements des MRE grimpent, il faut

faire participer les gens à la vie civique du Maroc. Si on n'a pas cette participation politique, les nouvelles générations de MRE, détentrices de compétences, n'ont aucun intérêt à s'intéresser à leur pays d'origine".

Au Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, les réponses sont identiques et les conclusions vont dans le même sens, comme ne cesse de le répéter son secrétaire général Abdallah Boussouf. Il ne reste plus aux associations des Marocains du monde qu'à travailler de concert avec les dirigeants politiques et les autorités compétentes afin de permettre aux recettes et investissements de repartir à la hausse. Au Maroc comme ailleurs, rien n'est acquis. Jamal Belahrach préfère prévenir les potentiels investisseurs. "Le Maroc est une terre d'opportunités pour les projets solides. Mais, une fois sur place, il faut oublier toutes les promesses que l'on vous a faites et accepter de se battre, comme partout". ♦



# C'est Kafka, là !

Depuis septembre dernier et la circulaire Ramid sur la Kafala, les polémiques s'enchaînent. Dernière en date, le projet de loi 15-01 déposé par quelques députés PJDistes empêchant la prise en charge des enfants abandonnés pour les demandes des Marocains de la diaspora. Les associations sont sorties de leurs gonds et semblent avoir fait plier le ministre de la Justice.

8 000 enfants sont abandonnés chaque année et seule la moitié est adoptée.



La "circulaire Ramid", sur la loi 15-01 de la kafala, n'en finit pas de faire des vagues. Revenons au début de l'affaire car l'intention du ministre de la Justice partait d'un bon sentiment.

En 2011 et 2012, des réseaux de commerce de bébés marocains sont démantelés. Il est urgent de prendre des mesures au niveau politique afin de défendre l'intérêt supérieur des enfants. Même si ce phénomène de trafic est minoritaire, le ministre se doit de durcir les procédures. La fameuse circulaire était née.

Ambigüe, injuste, compliquant excessivement les procédures, elle est accueillie par une volée de bois vert du côté des associations. La circulaire de Mustapha Ramid, diffusée en septembre dernier auprès des procureurs,

somme ces derniers de refuser la kafala "aux étrangers qui ne résident pas habituellement au Maroc" et de n'accepter que les demandes "des résidents d'une manière permanente sur le territoire national". Privant ainsi d'un foyer plus de 1 000 enfants chaque année, selon les chiffres de l'Insaf.

## Le grand bazar de la subjectivité

Là où la situation est encore plus aberrante, c'est lorsque les couples de Marocains résidant à l'étranger (MRE) tombent sous le coup d'une mauvaise interprétation de cette loi par les juges. "Dès l'annonce de cette circulaire, nous avons réclamé des éclaircissements afin de savoir si les MRE entraînent dans ces restrictions. On nous a rassurés. Pourtant, à Marrakech, un juge fait de l'excès

## La kafala c'est quoi ?

Cette procédure, spécifique au droit musulman qui interdit l'adoption plénière, régit le placement d'un enfant sous la tutelle d'une famille. La kafala est la prise en charge d'un mineur abandonné ou orphelin. Les futurs parents, dits "kafils", doivent être musulmans. Au Maroc, la kafala est régie par la loi 15-01. Associations, parents et juges sont d'accord pour dire que cette loi est un progrès dans la protection des enfants sans famille. Cependant, le texte est très concis et donne lieu à de multiples interprétations. ♦

de zèle et bloque huit dossiers depuis tout ce temps", confie Abdel Jamil, président de kafala.fr, association d'accompagnement des MRE de France souhaitant lancer des démarches de kafala. Les volontés se mobilisent et font du bruit pour faire entendre raison au ministre afin qu'il clarifie la situation. Mourad Zaki, membre actif de l'Association des parents adoptifs d'enfants recueillis par kafala (Apaerk) s'insurge "On se demande s'ils veulent que nous, Marocains, nous adoptions en Chine ou en Thaïlande".

Alors qu'ils croient avoir tout vu et tout entendu, l'histoire prend un tournant tragique pour les Marocains du monde espérant sortir un enfant du système des orphelinats. Le 5 juin, le groupe parlementaire du Parti de la justice et du développement (PJD), celui-là même du ministre Mustapha Ramid, dépose un projet d'amendement de la loi 15-01, sans avoir consulté les parties concernées. Ces modifications visent à interdire complètement la kafala aux étrangers. Ainsi l'article 2 de cette loi amendée impose que "l'un des époux ait la nationalité marocaine et qu'il soit résident". Ceci reviendrait à exclure officiellement les étrangers de



## "On se demande s'ils veulent que nous, Marocains, nous adoptions en Chine ou en Thaïlande", Mourad Zaki, membre actif de l'Association Apaerk

confession musulmane et les MRE.

Mais surtout, le problème vient des modifications apportées aux articles 9 et 24 de la loi sur la kafala. Ils obligeraient les Marocains résidant à l'étranger (MRE), avant de retourner dans leur pays d'accueil, à attendre que l'enfant atteigne l'âge de 12 ans ou à résider deux ans au Maroc. Ceci "pour faire face aux mafias qui font commerce de nos enfants et éviter que les kafils les fassent changer de religion", selon un des députés qui a déposé le projet.

## "Une loi anticonstitutionnelle"

Les réactions des MRE, se sentant discriminés, ne se font pas attendre et les attaques fusent de tous bords. "C'est ce que l'on craignait", confie Mourad Zaki. De qui se moquent le PJD, Mustapha Ramid et son équipe ministérielle ? "Je ne connais aucun MRE capable de lâcher sa vie pendant deux ans. Ce projet de loi maladroit est très étonnant", insiste Abdel Jamil de kafala.fr, espérant une issue raisonnable à cette situation. "L'article 24 de la loi sur la Kafala ne devrait pas exister si l'on prenait un tant soit peu en compte

le vécu des MRE. C'est une erreur politique. Cette loi est anticonstitutionnelle", s'indigne Salem Fkire, président de l'association Cap Sud MRE.

D'ailleurs, le PJD est divisé sur la question. "Nous avons rencontré le 12 de ce mois, un responsable du Conseil national du PJD, qui lui non plus ne comprend pas" assure Abdel Jamil, au Maroc pour faire des dons aux orphelinats de Beni Mellal et Taza. "Ce monsieur a appelé le ministre devant moi. Mustapha Ramid lui a assuré que le projet devrait passer mais l'article 24 serait abrogé", se réjouit le président de kafala.fr. Le collectif kafala, qui

regroupe six associations concernées et qui s'est formé à l'occasion de la circulaire Ramid, annonce également le recul du ministre. Mourad Zaki confirme que le ministre est contre cet article et que le projet de loi ne touchera pas les Marocains, dans leur ensemble.

## Un combat loin d'être gagné

Dans cette vague de consternation, on parle peu des premiers concernés. L'Insaf avance la statistique de 24 bébés abandonnés par jour dans le royaume, ce qui représente plus de 8.000 enfants chaque année. "Au XXI<sup>e</sup> siècle, ça pose des questions sur notre société. Il faut traiter le problème à la racine", prône Béatrice Beloubad, directrice nationale de SOS Village d'enfants. Les associations de MRE et locales souhaitent un débat national autour de la problématique des enfants abandonnés.

L'adoption par les MRE et étrangers reste, au jour d'aujourd'hui, la seule réponse à ce drame, que les autorités s'obstinent à cacher sous le tapis, créant une situation kafkaïenne. Pourtant, cela permettrait de soulager les orphelinats, surpeuplés, et d'éviter d'avoir des surprises sociales lorsque cette génération d'enfants sera rejetée à la rue à 18 ans. Au lieu de durcir les procédures de kafala, ce qui n'est "pas la solution pour protéger ces bébés", les associations de défense des enfants proposent de laisser partir ces enfants dans des foyers étrangers et de renforcer le contrôle et les suivis par des accords internationaux.

Sur un sujet si grave, cette pantalonade de la classe dirigeante montre une fois de plus la méconnaissance que l'on a de la composante MRE et le manque d'empathie envers ces enfants mis au ban de la société. Après tout ce temps perdu, l'espoir qu'un ministre tienne sa promesse, nous est permis. ♦

## Les familles espagnoles montrent la voie

Plus de la moitié des kafalas au Maroc concerne des étrangers non résidents, assurent plusieurs associations, bien que cela soit contesté par le ministère de la Justice. On imagine la détresse de ces familles lorsque la circulaire a vu le jour en septembre. Les dossiers déjà engagés de plus de 62 futurs kafils espagnols ont alors été bloqués. A

force de courriers, d'interventions dans les médias, d'entrevues dans les cabinets ministériels à Madrid et d'heures passées dans les institutions marocaines pour voir leurs enfants, ces parents en puissance ont réussi à faire céder Mustapha Ramid. Les tribunaux ont entamé depuis lundi 24 juin, l'envoi des notifications d'accord de kafala pour ces familles. ♦



# Citoyens du monde

Ils ne sont pas des stars de cinéma comme Debbouze ou Elmaleh. Ils ne font pas non plus partie de ceux qui se sont expatriés pour des raisons économiques. Humanitaire, femme d'affaires, scientifique ou sportif, chacun de ces Marocains du monde fait partie de cette nouvelle génération d'émigrés, issue de la mondialisation et qui se joue des frontières pour se bâtir une place entre ici et ailleurs.



ILHAME OUANSAFI

## SIGNE PARTICULIER : VOLONTAIRE

Dire de cette jeune femme qu'elle a la bougeotte serait un euphémisme. Si aujourd'hui, à 36 ans, elle a posé ses valises au Malawi, c'est pour six mois seulement. Ilhame Ouansafi a quitté Rabat en 1994 pour rejoindre la très sérieuse école Polytechnique Fédérale de Lausanne en Suisse. Diplôme d'ingénieur (télécoms) en poche, elle rejoint Montréal au Canada où elle occupe un poste dans les télécommunications pendant 4 ans. Puis retour aux études. Elle enrichit son CV d'un master à l'HEC Montréal. En 2006, cap sur l'Europe et Paris. De longues études, des postes à responsabilités, la jeune fille n'est pourtant pas satisfaite. Elle se cherche encore et décide de prendre une année sabbatique. Elle l'emploiera à voyager seule à travers l'Amérique du Sud. C'est là qu'elle fera sa première expérience de bénévole à Pijal Alto, petit village en Equateur. Un changement de carrière s'impose pour celle qui semble avoir besoin d'aider pour donner un sens au travail. Elle opte pour le développement international. Fin 2008, elle tente un retour au Maroc mais reconnaît ne pas avoir été "vraiment épanouie". C'est pourtant à cette période, alors qu'elle est basée à Rabat dans une société de conseil spécialisée en développement, qu'elle décide de poursuivre sa nouvelle voie. Elle s'envole alors vers Washington DC et prospecte auprès d'organisations internationales. C'est là qu'elle décroche un poste de volontaire (avec MBAs Without Borders) pour une mission au Malawi. Aujourd'hui, Ilhame met ses compétences à la disposition d'un hôpital situé à Malosa, une zone rurale où plus de la moitié des habitants vit en dessous du seuil de pauvreté. L'après-Malawi ? Aucun doute, d'autres aventures l'attendent aux quatre coins de la planète... ♦

ADAM LAMHAMEDI

## EN ROUTE VERS LES SOMMETS

Arborant fièrement sa combinaison marquée Morocco en rouge sur la cuisse et frappée de l'étoile verte, Adam Lamhamedi est le seul skieur marocain qualifié à ce jour aux Jeux Olympiques d'hiver de Sochi 2014 (Russie), du 7 au 23 février. Ce Marocain de 18 ans est en train d'écrire une nouvelle page de l'histoire du sport au Maroc.

Médaillé d'or lors des Jeux Olympiques d'hiver de la Jeunesse 2012, en Autriche, Adam a été décoré par Mohammed VI du Wissam de la récompense nationale de l'ordre d'officier. Depuis, ce spécialiste du Super-géant, une des disciplines reines du ski alpin, peut compter sur le soutien des responsables sportifs marocains. À compter de 2011, Adam Lamhamedi bénéficie du programme de suivi des sportifs de haut niveau, initié par le ministère de la Jeunesse et des Sports et le Comité national olympique marocain. Il reste néanmoins toujours rattaché au club de ski de Stoneham (Québec).

Né au Québec, d'un père marocain et d'une mère canadienne, le jeune homme ne cache pas sa fierté de porter les couleurs de son pays d'origine. Pour lui, défendre les couleurs du Maroc est un "choix logique". ♦



HIND KABBAJ

## BUSINESSWOMAN

Installée aujourd'hui à Hong Kong, Hind Kabbaj y dirige "E-mergence Sourcing", une entreprise de sourcing, de trading et de conseil qu'elle a créée. Mariée et mère de deux enfants, cette jeune femme dynamique garde le cœur rivé sur le Maroc tout en s'enrichissant des cultures d'ailleurs. "Chaque pays, chaque ville a quelque chose d'exceptionnel à nous apporter, à condition d'être ouvert et de ne pas avoir d'a priori" insiste Hind.

Après avoir quitté le Maroc en 1990, elle choisit Paris pour ses études. Diplômée en 1996 (Université de la Sorbonne puis HEC Paris en 1997), elle débute sa vie professionnelle dans la grande distribution française. Deux ans après, elle s'envole pour Londres où elle restera 11 ans. Un peu plus d'une décennie professionnellement passionnante durant laquelle elle occupe différentes fonctions marketing dans plusieurs multinationales. En 2009, c'est le retour au pays. Elle pilote avec succès la conversion des supermarchés Label'Ve à l'enseigne Carrefour Market.

Fin août 2011, pour accompagner son mari, elle reprend, sa petite famille sous le bras, le chemin des expatriés. Direction Hong Kong, une plateforme financière et commerciale incontournable en Asie. C'est là qu'elle se lance dans l'entrepreneuriat et offre ses conseils et son expertise à des sociétés nord-africaines pour les aider à bénéficier au mieux des opportunités qu'offrent les marchés asiatiques en termes d'approvisionnement et débouchés commerciaux. Parmi les premiers clients qui lui font confiance, on retrouve son ancien employeur marocain. Aujourd'hui, les projets affluent pour cette businesswoman qui ne devrait pas tarder pas à créer une structure commerciale au Maroc et renforcer ainsi la proximité avec ses clients.

Revenir un jour au Maroc semble une évidence pour cette femme d'affaires pourtant tout à fait à l'aise en terre inconnue : "Je ne me suis jamais sentie 'immigrée', ni à Paris, ni à Londres, ni aujourd'hui à Hong Kong. Mais il n'y a qu'au Maroc que je me sens vraiment chez moi". ♦

KAMAL OUDRHIRI

## LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

Le 6 août 2012, c'est une voix marocaine, celle de Kamal Oudrhiri, qui confirme l'atterrissage réussi sur la planète Mars du robot Curiosity chargé d'y trouver des traces de vie. Cet événement, aboutissement de plusieurs années de recherches -deux ans d'expédition pour un coût de 2,5 milliards de dollars- fut décrit par le président américain Barack Obama comme "un exploit technologique sans précédent qui restera comme un jalon de fierté nationale à l'avenir".

À la tête de l'équipe de radio-astronomie qui supervisait l'arrivée du robot sur la planète rouge, Kamal Oudrhiri, ce scientifique planétaire est un quadra aussi brillant que discret. Son ascension professionnelle vertigineuse a commencé en 1995. Après des études à Los Angeles, il fait partie des six sélectionnés pour intégrer le prestigieux centre de recherches de la NASA, le Jet Propulsion Laboratory, basé à Pasadena en Californie. Mais ce n'est pas pour autant qu'il en oublie le Maroc. Il fonde en 2005 "Grove of Hope", une association dont l'objectif est de "faire intervenir chaque année des experts scientifiques américains pour donner des conférences et des formations". Lorsqu'il était enfant, celui qui est aujourd'hui récompensé des plus hautes distinctions, rêvait déjà de partir à la découverte de l'univers. Un rêve qu'il réalise et qu'il partage chaque jour depuis 20 ans ! Quand on lui parle de retour au Maroc, ce citoyen de l'univers nous dit : "Le Maroc ne m'a jamais quitté, et par conséquent, je ne l'ai jamais quitté non plus". ♦





# Au fil des éditions

Tout au long de l'année, les lecteurs de *TelQuel* ne sont jamais bien loin de la diaspora qui fait parler d'elle. Celle qui se distingue par sa créativité ou encore son militantisme ! Cinéastes, écrivains, politiques, militants associatifs et culturels... **ici, une rétrospective non exhaustive de ceux qui ont inspiré la rédaction depuis juin 2012.**



1<sup>er</sup> juin 2012  
**CES FILS DU PEUPLE QUI ONT RÉUSSI**

Dans un dossier intitulé "Ces fils du peuple qui ont réussi", la rédaction zoome sur le parcours du cinéaste Mohamed Ulad Mohand. Depuis son arrivée en France, à l'âge de 20 ans, il collectionne les diplômes, les films et les prix. Ses documentaires empreints d'engagement passent rarement inaperçus. En 2001, il fait partie des artistes résidant à la prestigieuse Villa Médicis à Rome. C'est là qu'il fait la connaissance de Mazarine Pingot, écrivain et fille de François Mitterrand. Aujourd'hui, ces deux têtes fortes ont deux enfants et forment un couple soudé et discret.

Lire tout le dossier : [bit.ly/18R33kX](http://bit.ly/18R33kX)

26 juin 2012  
**PARLER AU ROI. QUE LUI DIRIEZ-VOUS ?**

Bouchaïb Rami, président du Club des investisseurs MRE, fait partie des 100

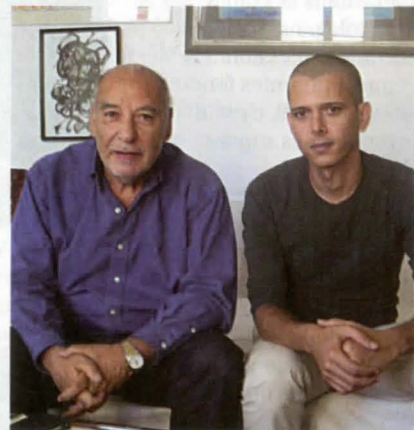


personnalités qui répondent à la question de *TelQuel* : "Si vous aviez une seule demande à faire à Mohammed VI... Que lui diriez-vous ?". Réponse : "Je demanderais de pousser vers une révision du statut des Centres régionaux d'investissement (CRI). De sorte à ce qu'ils soient rattachés à la primature, en coordination avec les walis et présidents des régions. Un CRI doit aussi héberger les services des agences urbaines, de la conservation foncière, de l'agence de développement agricole, de l'AMDI, des domaines maritimes et des Habous. Enfin, je voudrais que les ministres chargés des MRE soient des technocrates au service de tous les Marocains du monde".

Lire tout le dossier : [bit.ly/1aiCtQ1](http://bit.ly/1aiCtQ1)

25 octobre 2012  
**DEUX MAROCAINS À PARIS**

Interview croisée de deux écrivains marocains à Paris, Tahar Ben Jelloun et Abdellah Taïa. Deux générations d'auteurs, deux générations d'émigrés, qui racontent leur œuvre et partagent avec



le lecteur leurs points de vue sur la production littéraire au Maroc et la liberté de création face à l'islamisme. Ils répondent aussi à la question "Un écrivain du Tiers-Monde doit-il nécessairement politiser son propos ?". Pour Abdellah Taïa, "l'écriture ne peut se produire que s'il y a

un engagement total par le corps et l'esprit". Pour Tahar Ben Jelloun, "un écrivain issu du sud est bien plus qu'un témoin de son époque".

Lire toute l'interview : [bit.ly/15a8JPt](http://bit.ly/15a8JPt)

02 janvier 2013  
**"LUI C'EST LUI, MOI C'EST MOI"**

À l'occasion du dernier Festival International du Film de Marrakech, *TelQuel* vous proposait une rencontre entre deux enfants de la diaspora rentrés au Maroc pour faire leur cinéma. Nabil Ayouch et Noureddine Lakhmari, dont les films respectifs, *Les che-*



voux de Dieu et Zéro, ont connu, depuis la date de cette interview, un immense succès. Ces deux cinéastes de talent nous parlent du cinéma marocain, de leurs films, des tabous et de ce que les islamistes appellent "l'art propre". Un moment étonnant entre deux monstres du cinéma marocain.

Lire toute l'interview : [bit.ly/13Nxt2j](http://bit.ly/13Nxt2j)

10 janvier 2012  
**CAMÉRA CONTESTATAIRE**

Alors qu'il préparait encore son documentaire 475. *Quand le mariage devient châtement*, un film qui revient sur ce que l'on a appelé l'affaire Amina, *TelQuel* partait à la rencontre de son réali-



sateur, un jeune cinéaste militant et engagé, Nadir Bouhmouch. Etudiant en audiovisuel à la San Diego State University en Californie et président du groupe Amnesty International de son établissement, Nadir est un hyperactif qui n'a pas la langue dans sa poche. Le premier documentaire de Nadir Bouhmouch, *My Mahkzen and me*, qui zoomait sur le M20, avait déjà produit un énorme buzz sur la Toile.

Lire tout l'article : [bit.ly/12Qoa4Y](http://bit.ly/12Qoa4Y)

17 avril 2013  
**NAJAT VALLAUD-BELKACEM : "MON DÉPART DU MAROC FUT UN DÉCHIREMENT"**

Interview d'un des plus beaux exemples de réussite de l'émigration marocaine, Najat Vallaud-Belkacem. Cette étoile montante de la politique française, porte-parole du gouvernement de François Hollande, est née dans le Rif en 1977. À l'âge de 7 ans, elle rejoint, avec sa mère et sa sœur, son père ouvrier émigré en France. Au cours de cette interview, elle revient sur son parcours fulgurant, sa double culture et ses liens avec son pays d'origine.

Lire toute l'interview : [bit.ly/12QqRDM](http://bit.ly/12QqRDM)



10 avril 2013  
**LE CHORÉGRAPHE DES BIG STARS**

Retour sur la carrière incroyable du danseur et chorégraphe belgo-marocain Sidi Larbi Cherkaoui, qui n'en finit plus de grimper au box-office international de la danse contemporaine. Pourtant, ce n'est qu'à l'âge de vingt ans que cet autodidacte intègre l'école de la grande



danseuse Anne Teresa De Keersmaecker. La suite est une success-story foudroyante. Sidi Larbi est sollicité par le ballet du Grand Théâtre de Genève, les ballets de Monte-Carlo, puis l'Opéra de Paris. Rien que ça ! Dans cet article, il nous raconte avec malice que le "Sidi" qui précède son prénom n'est pas de la coquetterie. "Je suis issu d'une famille tangéroise qui a des origines chérifiennes. Tout le monde s'appelle Sidi et Lalla. Mais ça n'a aucune importance".

Lire tout l'article : [bit.ly/19dcCYc](http://bit.ly/19dcCYc)

6 juin 2013  
**ART CONTEMPORAIN, UN MUSÉE POUR KARROUM**

*TelQuel* revient sur la nomination de Abdellah Karroum, historien d'art, critique et commissaire d'exposition à la tête du Mathaf à Doha. Cet important musée d'art moderne et contemporain dépend de la Qatar Museums Authority (QMA), dirigée par la princesse Sheikha Al Mayassa, connue pour ses activités de mécène. Divers médias des pays du Golfe ont annoncé la nouvelle, sans manquer de saluer le parcours éloquent de Karroum, fondateur de "L'appartement 22", espace d'exposition et haut lieu de résidences d'artistes à Rabat. Il a également participé à de nombreux événements artistiques



et travaillé pour différentes structures, de la Biennale de Venise à la Fondation Prince Pierre de Monaco, en passant par la Biennale AiM de Marrakech.

Lire tout l'article : [bit.ly/11KaB01](http://bit.ly/11KaB01)

14 juin 2013  
**A.R. BENCHEMSI : "JE ME SENS PLUS LIBRE AUJOURD'HUI"**

Le fondateur et ancien directeur de *TelQuel*, Ahmed Réda Benchemsi, aujourd'hui chercheur à l'Université de Stanford et cofondateur du site Freearabs, est poursuivi pour complicité de diffamation par le secrétaire particulier du roi. Dans cette interview, le journaliste émigré aux USA revient sur le procès qui lui est intenté par Mounir Majidi. Les attaques médiatiques qu'il subit, la polémique sur le financement de son nouveau support électronique, sa nouvelle vie aux Etats-Unis... A la question "Comptez-vous revenir au Maroc ?", il répond : "Pas pour l'instant. Mais le Maroc est et restera toujours à me battre pour lui".

Lire toute l'interview : [bit.ly/126gN1H](http://bit.ly/126gN1H)

